

DOSSIER DE PRESSE 2021



www.technologia.fr

contact@technologia.fr

SOMMAIRE

03 SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

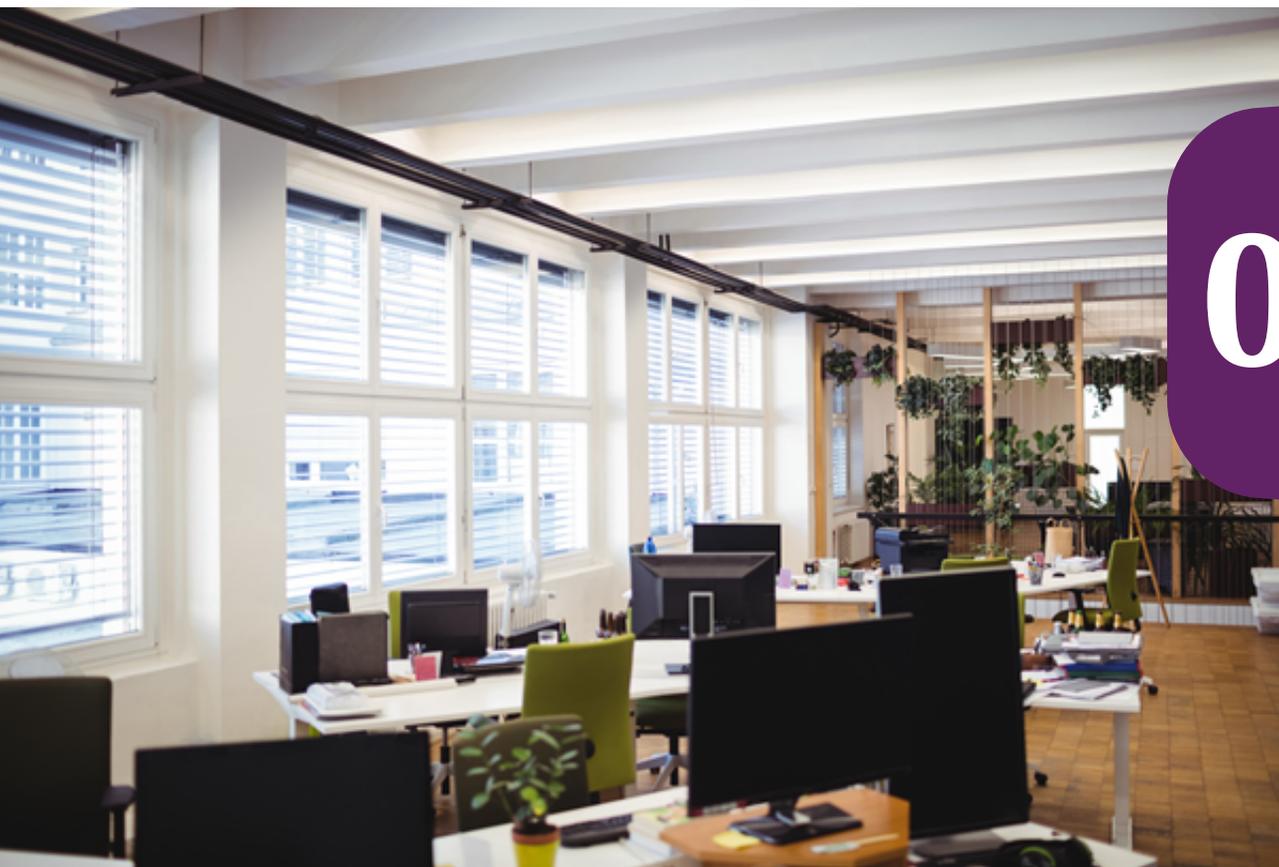
15 CRISE SANITAIRE

22 LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

30 LE PRIX DU ROMAN D'ENTREPRISE ET DU TRAVAIL 2021

Santé, Sécurité et Conditions de travail

03



De nouvelles conditions de travail, souvent pour le pire



Jean-Claude Delgènes, président-fondateur du cabinet Technologia.

La réorganisation du travail, avec l'explosion de l'activité à domicile, a mis à mal des routines structurantes pour de nombreux actifs, selon Jean-Claude Delgènes, président-fondateur du cabinet Technologia, spécialisé dans la prévention et l'évaluation des risques professionnels.

Quel a été l'impact psychologique des périodes de confinement sur les actifs ?

● Le confinement a entraîné une dysrythmie sociale. Depuis 2007, avec l'apparition des smartphones, nous observons une accélération continue des rythmes collectifs : les temps de pause (transport, marche) deviennent des temps de connexion et de travail. L'activité professionnelle exerce sa toute-puissance sur les actifs... Là, d'un seul coup, le rythme collectif s'est arrêté, perturbant beaucoup de gens en remettant en cause les habitudes, structurantes sur le plan psychologique.

Comment les salariés se sont-ils adaptés à l'organisation du travail à distance ?

● Le télétravail, pratiqué jusqu'alors par 1,7 million de personnes (soit une petite partie des cadres et techniciens), concerne aujourd'hui 4,5 millions d'individus. Ils n'ont pas eu le temps de s'y préparer, avec des tensions pour s'habituer et tenir. De nombreux travailleurs ont été livrés à eux-mêmes. Les individus portés par le collectif ont rencontré des obstacles. Certains, notamment les plus anciens, se sont heurtés à un problème de maturité numérique. La

crise a été un révélateur de compétences. Des questions matérielles se sont également posées dans les situations de télétravail en présence du conjoint et/ou des enfants.

Comment faire face à l'isolement contraint, à la fin des relations habituelles entre collègues ?

● L'isolement pose un vrai problème. Il a contribué à renforcer la solitude subie par des milliers de personnes (près de 30 % des actifs vivent seuls). Aujourd'hui, le travail est le premier vecteur de socialisation, après l'affaiblissement de la religion, des grands partis politiques, du folklore et du lien social dans les villages. Le lien généré par le travail est malmené. Par ailleurs, du fait de cette crise qui ne peut être attribuée à l'employeur, les salariés ont trouvé un attachement à leur travail et se sont engagés pour préserver leur entreprise. Une étude que nous avons menée en avril avec *Challenges*, France 2 et FranceInfo auprès d'environ 3 000 représentants du personnel a mis en évidence un surengagement de la part de 30 à 40 % de la population active. Cette dimension compulsive s'explique par la crainte de perdre son travail. Cela vient aussi des exigences liées à la difficulté de superviser et d'échanger avec les équipes à distance. Les managers n'y ont pas été formés. Ils doivent être capables de développer des qualités comme la compassion, l'empathie, la compréhension, le soutien. Certains ont pratiqué la "direction par objectifs" avec un contrôle par un reporting incessant et/ou l'attribution d'un énorme volume d'activité, avec une mise sous tension, voire des menaces insidieuses. On note aussi des effets positifs à la crise : une partie de la population en a profité pour réfléchir, redéfinir ses priorités, poser les jalons d'une nouvelle vie. Elle a remué les aspirations parfois enfouies dans un quotidien bien ordinaire.

Article publiée en janvier 2021

Thème : Les nouvelles conditions de travail

PARTICIPATIF

ACCÈS PUBLIC

01 / 02 / 2021 | 414 vues



Organisations: TECHNOLOGIA

Jean-Claude Delgenes / Abonné

Articles : 65

Inscrit(e) le 23 / 10 / 2008

Étiquettes: SUICIDE

Le guide de la reconnaissance du suicide au travail par les institutions judiciaires et administratives

Traiter cette dimension en quelques lignes a obligé à retenir des choix. C'est la raison pour laquelle, la question de l'éventuelle démarche pénale des victimes ou de leurs ayants droits ne sera pas abordée ici afin de ne s'intéresser qu'à la seule reconnaissance du suicide au travail au titre des accidents du travail par les institutions judiciaires et administratives. Ce texte de fond écrit avec **Françoise Maréchal-Thieullent** est un peu long tant la matière est complexe. Il a été conçu pour aider à constituer un **guide synthétique**, une source documentaire « au cas où une nécessité se ferait jour ».

- Pour [télécharger le guide](#)

La floraison des actes suicidaires en cours depuis mars 2020, le doublement des dépressions sur une courte période en raison de la crise sanitaire, l'absence de perspectives positives porteuses sur le court et moyen terme sont autant de facteurs émoullissants qui peuvent interagir avec des processus de travail émergents mais souvent mal maîtrisés en particulier le télétravail. Des pratiques d'un autre âge peuvent perdurer et en tant que préventeur nous en sommes témoins régulièrement dans les univers de travail : harcèlement moral, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, discriminations, management par la peur etc. Par ailleurs les défaillances d'entreprise, les licenciements, les mises en chômage technique, les interruptions de contrat eux aussi constituent en tant qu'énergies négatives des épreuves voire des facteurs

Article publié le 01/02/2021

Thème : Le suicide au travail.

Lien de l'article:

<https://www.miroirsocial.com/participatif/le-guide-de-la-reconnaissance-du-suicide-au-travail-par-les-institutions-judiciaires>



A screenshot of the SUD RADIO website. The top navigation bar is red with the SUD RADIO logo on the left and 'Actualités' and 'Programmes et podcasts' on the right. The main content area has a white background. The title 'L'oeil de l'expert' is in bold black text, followed by 'Par Valérie Expert avec Jean-Claude Delgènes' and 'Émission du mercredi 13 janvier 2021'. Below this is a red horizontal line and social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and YouTube. A paragraph of text describes the program: 'Chaque matin, du lundi au jeudi de 10h30 à 11h, Valérie expert débat d'une thématique autour de l'actualité du moment avec ses invités.' Below this are two red circular icons: one with headphones and one with a download arrow. The 'Les invités' section lists 'Jean-Claude Delgènes' as 'Président du cabinet Technologia'. The 'Le programme' section repeats the program description. The bottom navigation bar is dark grey with the SUD RADIO logo on the left and 'Actualités' and 'L'application' on the right.

Podcast diffusé et publié le 13/01/2021

Thème : La dérive du travail compulsif et la dégradation psychologique des salariés à cause du télétravail

Lien du Podcast : <https://www.sudradio.fr/emission/oeil-de-l'expert-66/>



© Vlada Karpovich / Freepress

Les managers reconnus coupables de harcèlement devraient avoir l'obligation de se former à la prévention des risques.

des sanctions financières plus lourdes, comme en matière de crimes et délits financiers. En bref, il est évident que la condamnation en la matière n'est pas suffisante et qu'elle devrait être assortie de mesures complémentaires, par exemple l'obligation de se former à la prévention des risques avant de reprendre des activités d'encadrement.

récidive. Ainsi un manager dument condamné pour harcèlement peut aisément poursuivre son activité d'encadrement et tomber à nouveau sous le coup de la loi du fait d'un comportement à nouveau inapproprié. La justice pénale, dans son rôle préventif, n'a de sens que si elle autorise le ministère public, par des mécanismes alternatifs aux poursuites, à proposer des conventions judiciaires d'intérêts publics, comme en ce qui concerne la corruption. Il pourrait ainsi être prévu de soumettre les auteurs de l'infraction à des obligations complémentaires dans le cadre d'un sursis de mise à l'épreuve. Par exemple, il pourrait être prévu, pour les

« La condamnation n'est pas suffisante et devrait être assortie de mesures complémentaires, par exemple l'obligation de se former à la prévention des risques avant de reprendre des activités d'encadrement. »

dirigeants reconnus coupable, des interdictions de diriger des équipes, ou encore des restrictions pour l'accès à des marchés publics pour les entreprises défaillantes, ou pour finir

Par ailleurs les textes ne prévoient pas expressément en matière de harcèlement moral, les hypothèses aggravantes de la réunion, de la préméditation, voire de la bande organisée, concepts pourtant connus du droit pénal qui ne peuvent pas être retenus. Cette carence est bien regrettable car souvent est formé et mis en œuvre un dessein « de casser les gens » afin « qu'ils se cassent » de l'entreprise ou du service public. Enrayer ces dispositifs d'éviction douloureux, où la victime se retrouve telle une boule dans un flipper, suppose d'étendre les sanctions à toutes les personnes qui contribuent à ce « mal ordinaire ». Les élections présidentielles qui viennent et les débats citoyens qui l'accompagnent ouvrent la possibilité de parfaire le dispositif légal afin de pacifier les univers professionnels et de parachever les progrès accomplis depuis dix ans. ■



SDR

JEAN-CLAUDE DELGÈNES

Economiste de formation, ancien chargé de mission au ministère de l'Industrie, Jean-Claude Delgènes a fondé en 1989 Technologia, l'un des premiers cabinets spécialisés en évaluation et en prévention des risques professionnels. Il a notamment conduit ces

dernières années plusieurs grandes missions sur les crises suicidaires survenues chez France Télécom/Orange et auparavant au technocentre de Renault à Guyancourt. Il est intervenu également sur d'autres missions à Jussieu dans le cadre du dossier amiante, au Conseil d'Etat, au CESE, à Sciences Po, au journal Le Monde, ou encore à la Société Générale suite à l'Affaire Kerviel, ou lors de la crise Canal Plus ITELE. Outre les quelques 400 études auxquelles il a participé directement en 30 ans, il a collaboré à plusieurs ouvrages, et est l'auteur de « Idées reçues sur le suicide » paru en 2019, et « Idées reçues sur le Burn Out » publié en 2017.

Article publié en juin 2021

Thème : Les violences au travail

Le Point



Article publié le 17 juin 2021

Thème : « Antisexisme. PV tronqués, oublis ciblés, appel à la dénonciation... Quand la militante féministe enquête sur un professeur au Conservatoire de Paris, c'est à charge et dans l'opacité. »

Lien de l'article : <https://articles.cafeyn.co/59f45a/le-point/2021-06-17/les-curieuses-methodes-de-caroline-de-haas>

RPS





Vidéo twitter publiée le 23/08/2021

Thème : harcèlement moral

Lien du tweet: <https://t.co/Ttg0T51Tph> / Twitter
#فرنسا يُظهر أن 3 من بين كل 10 موظفين تعرضوا للتحرش المعنوي أثناء العمل وسط تراجع فرص تعويض الضحايا | نور الدين بوزيان | باريس #الأخبار

l'Opinion

Accueil > Economie > Le business du harcèlement en entreprise

Far West

Le business du harcèlement en entreprise

Catherine Boullay · Marie-Amélie Lombard-Latune · 22 octobre 2021 à 06h00

Les entreprises sollicitent des cabinets pour mener des investigations conduisant souvent au licenciement de salariés. Enquête sur ces apprentis sorciers auxquels les DRH délèguent volontiers le « sale boulot »



Article publié le 22/10/2021

Thème : harcèlement en entreprise

Lien de l'article:

[Le business du harcèlement en entreprise – Economie | L'Opinion \(lopinion.fr\)](#)



Réservé aux abonnés

Télétravail: des risques sociaux d'isolement et de détresse qui peuvent être évités

Par **Corinne Caillaud**

Publié le 24/11/2020 à 19:07, mis à jour le 25/11/2020 à 08:53



Selon le Baromètre de la santé psychologique des salariés français en période de crise du cabinet Empreinte humaine, 58% des salariés en 100% télétravail sont en détresse psychologique. 330434284/yu_arakawa - stock.adobe.com

La santé mentale des salariés français s'est considérablement dégradée.

Article publié le 24/11/2021

Thème : Télétravail: des risques sociaux d'isolement et de détresse qui peuvent être évités

Lien de l'article:

<https://www.lefigaro.fr/social/teletravail-des-risques-sociaux-d-isolement-et-de-detresse-qui-peuvent-etre-evites-20201124>

PARTICIPATIF

ACCÈS PUBLIC

29 / 11 / 2021 | 88 vues



Organisations: TECHNOLOGIA

Jean-Claude Delgenes /

Membre

Étiquettes: PRÉCARISATION

Articles : 67

Inscrit(e) le 23 / 10 / 2008

Comment réduire les vulnérabilités aux risques professionnels induites par la précarisation du travail ?

La précarité expose les personnels concernés à des risques professionnels accrus en raison de la vulnérabilité qui lui est consubstantielle. A l'approche des débats pour la présidentielle, comme souvent le travail est le grand oublié des réflexions qui animent les élites politiques. Pourtant des mesures concrètes, précises, rapides à mettre en œuvre pourraient améliorer grandement le quotidien laborieux de millions de salariés et « pseudo- indépendants précaires ».

Article publié le 29/11/2021

Thème : épuisement au travail

Lien de l'article:

<https://www.miroirsocial.com/participatif/comment-reduire-les-vulnerabilites-aux-risques-professionnels-induites-par-la>



vidéo publiée le 21/12/2021

Thème : le travail et la santé

Lien de la vidéo:

[Le travail est-ce la santé ? - YouTube](#)

Crise Sanitaire

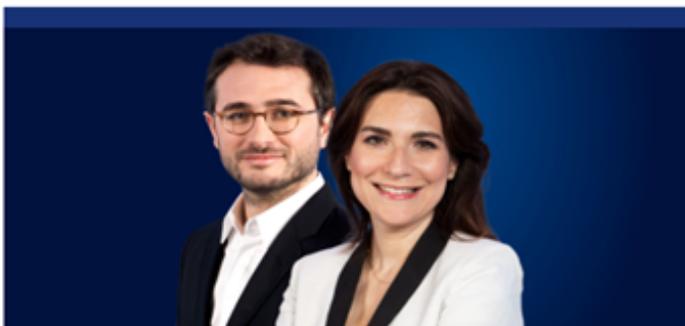


15

ACCUEIL / LA FRANCE BOUGE / 17/03/2021

Les entreprises françaises ont pris le tournant du télétravail

SAISON 2020 - 2021 14h46, le 17 mars 2021



PODCASTS

TÉLÉCHARGER

Partagez sur :



Dans "La France bouge", Elisabeth Assayag et Emmanuel Duteil font le tour de France des initiatives positives et novatrices. Travail, éducation, santé... ils œuvrent aux quatre coins du pays pour faire bouger les lignes et casser les codes : qui sont ces citoyens, ces entreprises, ces collectivités qui s'engagent et inventent le monde de demain ? Des portraits et des témoignages inspirants.

Invités :

- Jean-Claude Delgènes, président fondateur de Technologia, expert en santé et sécurité au travail.

Emission diffusée le 17/03/2021

Thème : Les entreprises françaises ont pris le tournant du télétravail

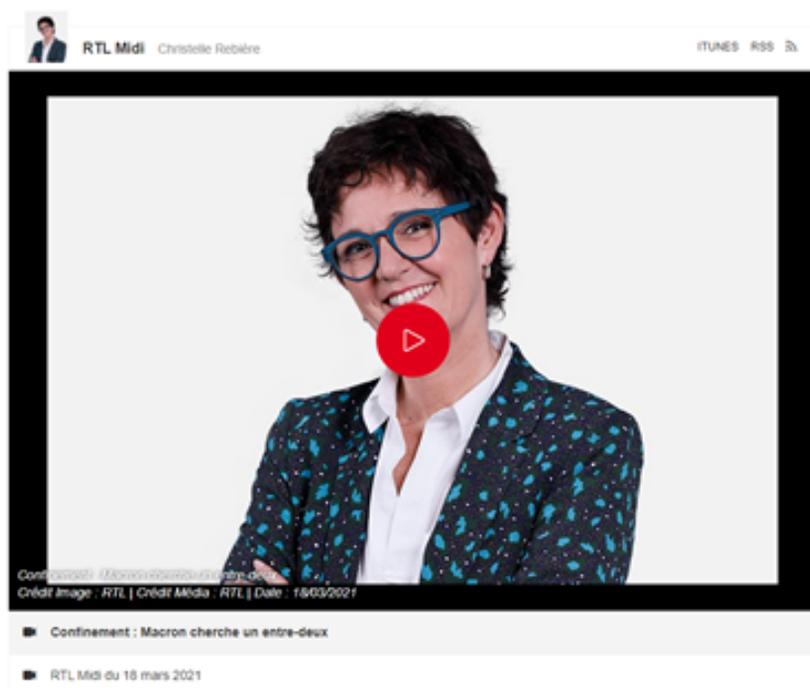
Lien de l'émission :

<https://www.europe1.fr/emissions/la-france-bouge-avec-raphaelle-duchemin/les-entreprises-francaises-ont-pris-le-tournant-du-teletravail-4032091>



RTL Midi du 18 mars 2021

Écoutez ou réécoutez RTL Midi de Christelle Rebière du 18 mars 2021.



Emission diffusée le 18 /03/2021

Thème : Le télétravail.

Lien de l'émission :

<https://www.rtl.fr/emission/rtl-midi/rtl-midi-du-18-mars-2021-7900009847>

franceinfo:

Jean-Claude Delgènes (Technologia) : "Si on peut comprendre la nécessité du télétravail pour éviter la contamination, il faut aussi prendre en compte la lassitude des salariés"

A REVOIR Présenté par Jean-Paul Chapel Diffusé le 25/03/2021 Durée : 00h6

#deuxpointsleco

Aurore Briffod franceinfo Spécialisé dans les ressources humaines et la vie en entreprise, Jean-Claude Delgènes se penche depuis le début de la crise sanitaire sur la

Franceinfo :l'eco 902 mentions J'aime J'aime cette Page

J'aime cette Page

Covid-19 : un an après, ce (désormais) et ce que l'on n (toujours) pas du virus

AstroZones 5 ml

Emission diffusée et publiée le 25/03/2021

Thème : Les inconvénients du télétravail.

Lien de l'émission :

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/franceinfo/l-eco/l-eco-du-jeudi-25-mars-2021_4346653.html



A screenshot of a BFM Business video player. The video shows a man in a suit and glasses speaking. The player interface includes a top navigation bar with the BFM BUSINESS logo and menu items: REPLAY, ECONOMIE ET SOCIAL, INTERNATIONAL, ENTREPRISES, CONSO, PATRIMOINE, EMPLOI, IMMO. Below the navigation bar is a breadcrumb trail: > ECONOMIE > ÉMISSIONS > LE GRAND JOURNAL DE L'ÉCO. The video player itself has a blue header with "BFM 19.41 DIRECT BUSINESS". The main title of the video is "LE DÉBAT LE TÉLÉTRAVAIL SYSTÉMATISÉ". Below the title is a subtitle: "États-Unis : Joe Biden reproche à Amazon de ne pas payer d'impôts fédéraux." At the bottom of the video player, there is a stock market ticker showing "DOW JONES" and several stock symbols with their respective values and percentage changes: "ENRED 44,75€ +0,47%", "EFFRAGE 87,70€ +2,29%", "ELIOR GROUP 6,34€ +0,29%", and "+0,53%". Below the video player, the title "Le Grand Journal de l'Éco - Jeudi 1er avril" is displayed, followed by a description: "Ce jeudi 1er avril, Denis Machuel, directeur général de Sodexo, François Ecalte, président de... Voir plus". At the bottom left, the date and time are shown: "Le 01/04/2021 à 20:29 | Durée : 1:07:50". At the bottom right, there are social media icons for Facebook and Twitter.

Emission publiée le 23/03/2021

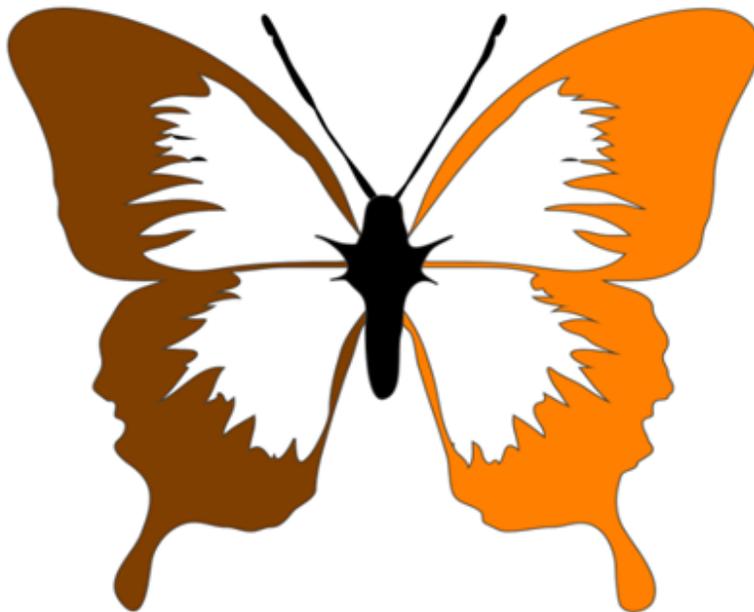
Thème : Le télétravail systématisé.

Lien de l'émission:

https://www.bfmtv.com/economie/replay-emissions/le-grand-journal-de-l-eco/le-grand-journal-de-l-eco-jeudi-1er-avril_VN-202104010476.html



Troisième confinement : comment organiser le télétravail pour favoriser une nouvelle hybridation des temps sociaux propice aux employés et aux employeurs ?



La COVID 19 a eu de fortes conséquences sur notre vie. Sur notre société. Sur notre rapport aux autres. Si ce n'est sur notre rapport à nous-mêmes. En particulier la crise sanitaire a eu un lourd impact sur le travail et sur l'emploi.

Que l'on en ait un, ou pas, le travail occupe une bonne partie de notre vie. Il nous relie aux autres. Il façonne la grammaire de notre identité. Pour un grand nombre, il permet d'exercer sa créativité au quotidien. Pour une autre partie de la population il demeure une aliénation subie en raison de sa pénibilité. Plus ou moins choisi ou totalement subi, le travail demeure le souverain de notre existence.

Article publié le 23/03/2021

Thème : Comment organiser le télétravail.

Lien de l'article :

<https://www.miroirsocial.com/participatif/troisieme-confinement-comment-organiser-le-teletravail-pour-favoriser-une-nouvelle>



Le journal de 6h30

Du lundi au vendredi à 6h30

< Voir toutes les émissions



LE JOURNAL DE 6H30

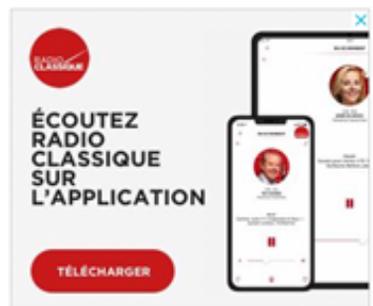
Chaque demi-heure, pour tout savoir de l'actualité.



S'abonner au podcast sur iTunes



S'abonner au podcast sur Google Podcast



Dernière émission : jeudi 8 avril 2021



Émissions précédentes

- jeudi 8 avril 2021 Réécouter l'émission
- mercredi 7 avril 2021 Réécouter l'émission

Tweets de @radioclassique

Radio Classique @radioclassique
La polémique sur la saleté de #Paris est montée en épingle, selon le 1er adjoint à la mairie @egregoiretrib. ai/a.JugBYI



Paris, ville sale ? Emmanuel Grégoire, ...
Le Parisien publie ce matin l'interview du ...
radioclassique.fr

Emission diffusée le 08/04/2021

Thème : La pratique d'activités sportives en temps de télétravail.

Lien de l'émission:

<https://www.radioclassique.fr/radio/emissions/la-matinale-economique/journal-de-6h30/>

La réglementation du travail



22

Publiez gratuitement vos infos > Recevez la Newsletter >

GRAND ANGLE ACCÈS PUBLIC 21 / 01 / 2021 | 176 vues

Organisations: TECHNOLOGIA

Rodolphe Heldené / Journaliste
Articles : 3784
Inscrit(e) le 16 / 11 / 2007

Élus : comment assurer l'écoute des salariés sans vous épuiser ?

Écouter et répondre aux multiples questions posées par les salariés prend beaucoup de temps aux élus. Plus encore avec la pandémie, alors que les moyens sont à la baisse depuis l'arrivée d'un CSE qui se prive des DP et se contente d'éventuels représentants de proximité. Dans ces conditions, comment les élus s'organisent-ils pour assurer leur rôle auprès des salariés sans s'épuiser eux-mêmes ? Retour sur le direct du 2 décembre organisé avec Technologia.



Emission publiée le 21/01/2021

Thème : Élus : comment assurer votre mission d'écoute des salariés sans vous épuiser.

Lien du replay: <https://www.miroirsocial.com/grand-angle/elus-comment-assurer-lecoute-des-salaries-sans-vous-epuiser>

QUESTIONS À

Jean-Claude Delgenes Fondateur du cabinet Technologia, spécialiste des risques professionnels

« Être au chômage, c'est une petite mort »



Photo DR

Être au chômage aujourd'hui, c'est plus dur qu'en 2019 ?

« En temps normal, quand vous êtes au chômage, vous avez toujours l'espoir de revenir dans la course. Mais là, dans une situation où tout tourne au ralenti, où on risque d'avoir des licenciements à terme, les gens ont encore plus de difficultés à se projeter. Tout est dans la projection. On dit que l'espoir fait vivre : c'est parce qu'on espère qu'on se lève, qu'on se mobilise. Si vous ne croyez plus à cette possibilité, cela devient encore plus compliqué. Or c'est cette capacité à se prendre en main, se bouger, aller vers les autres qui fait qu'on retrouve un job. »

Sur le plan social, la sortie de crise ne risque-t-elle pas d'être plus douloureuse que la crise elle-même ?

« On est encore dans une espèce de léthargie. On a remplacé l'activité réelle par de l'endettement, mais on n'a pas du tout changé les règles comptables. Cette situation est très angoissante pour un grand nombre de Français, qui sont dans l'incertitude et voient bien qu'il n'y a pas d'activité, que ça ne peut pas durer très longtemps. On note une progression assez importante des dépressions : en France, on estimait qu'on était entre 5 et 10%, on est passé aux alentours de 10-15%. Je consta-

te aussi, à mon niveau, une forte progression des crises suicidaires, parce que les gens sont dans la sinistrose, ils ont perdu espoir. »

Le rapport au travail a aussi été profondément bouleversé par la pandémie...

« Entre le télétravail, le chômage partiel et le chômage tout court, on a aujourd'hui un grand nombre de personnes qui sont en voie de désocialisation. Le travail, c'est le premier lien social, ce qui nous permet d'être avec les autres, d'exercer notre créativité. Le fait d'être au chômage partiel, ou au chômage tout court, c'est une petite mort. Quand quelqu'un perd son job, il perd énormément : sa rémunération future mais aussi sa relation avec les autres. Après les grands licenciements, il y a souvent des associations qui se créent, les gens plantent leur tente quasiment à côté de l'entreprise pour pouvoir se réunir. Ils en ont besoin. Quand vous partez après 20 ou 30 ans, c'est une déstabilisation profonde. L'épreuve peut se gérer comme elle peut devenir un traumatisme. Parfois, les gens ne s'en remettent pas. »

Propos recueillis par Jean-Michel LAHIRE

Article publié le 27/03/2021

Thème : Le chômage

GRAND ANGLE ACCÈS PUBLIC 31 / 03 / 2021 | 291 vues
Organisations: TECHNOLOGIA | UP
Mots-Clés: CSE
Rodolphe Heidené / Journaliste
Articles : 3785
Inscrit(e) le 16 / 11 / 2007



Quelles stratégies numériques pour instaurer de nouvelles relations entre élus et salariés ?

Lors du direct du 26 février sur les stratégies digitales instaurées par les élus pour développer de nouvelles relations avec les salariés organisé par Miroir Social, trois représentants des salariés d'Altos, Leroy-Merlin et HPEF ont partagé les modalités de leurs actions syndicales respectives et la place que cela laissait au CSE pour proposer une porte d'entrée commune de tous les salariés, comme c'est le positionnement de MaViePro, l'application mobile co-développée par Technologia et Up, qui propose notamment un « service après négociation » des accords d'entreprise.



« Sommes-nous au cœur du capitalisme de connivence dans la stratégie de gouvernance ? », s'interroge

Aujourd'hui on parle de...

ADRHGCL,
La Poste,
tandem expertise

et de...

Santé au travail,
Emploi, formation et compétences,
Organisation du travail

LES RESSOURCES

- > La compétitivité pour assurer le développement durable d'Airbus Helicopters
- > Guide en relation avec le travail : dimension juridique pour la reconnaissance en accident de travail, et démarches réglementaires et judiciaires pour les victimes et les familles
- > Bosch France : guide pratique pour mener une enquête interne objective lors de la dénonciation de faits éventuels de harcèlement moral ou sexuel au travail.
- > #PasChezBosch : Guide pratique pour prévenir et agir contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes au travail.
- > APLD dans la plasturgie : l'accord proposé par Plastalliance
- > Télétravail le samedi à Matreux pour les

Article publié le 31/03/2021

Thème : L'application mobile MaViePro

Lien de l'article: <https://www.miroirsocial.com/grand-angle/quelles-strategies-numeriques-pour-instaurer-de-nouvelles-relations-entre-elus-et>

DEMAIN TV



Emission publiée le 08/03/2021

Thème : Les défis relevés par Technologia

Lien de l'émission : <https://www.youtube.com/watch?v=c8qY2o4-Jdo>

Capacité d'adaptation des syndicats

Pour les organisations syndicales, acteurs essentiels, de la démocratie sociale et de la correction des disparités et des inégalités, il convient aussi de s'adapter à cet univers digital en expansion rapide et pour cela d'anticiper au plus vite pour éviter d'être les prochaines victimes d'une sélection par le vide comme l'ont été les entreprises qui n'ont pas su oser et anticiper. Attention que l'on comprenne bien le syndicalisme n'est pas voué à disparaître en revanche certaines organisations à la célérité technologique trop invalidante peuvent disparaître.

Le digital n'est pas réservé au monde lucratif. Toutes les organisations sont contraintes aujourd'hui de s'adapter à la norme nouvelle des applications. D'ores et déjà la relation syndicale, la relation entre les élus du personnel et les salariés, la relation entre les élus et les directions s'avère elle aussi impactée très fortement par cette digitalisation qui accélère.

Les organisations syndicales qui sont dans une situation de concurrence extrême depuis la loi de représentativité de 2008 et qui doivent sans cesse agir pour se faire reconnaître par les salariés, gagner leur vote, pour se maintenir en état de représentativité vont devoir appréhender au mieux ces nouvelles technologies. Pour assurer leur essor. Pour se maintenir en activité.

- Les élections qui viennent de se dérouler dans les très petites entreprises (TPE) en cette fin du mois mars 2021 illustrent bien l'importance des outils technologiques pour toucher les salariés en période de pandémie. Le chômage, l'activité partielle, le télétravail éloignent les salariés mais aussi les agents de la Fonction publique de leurs représentants. Ces élections ne vont certainement pas modifier la représentativité des centrales. Les dernières élections avaient connu une forte abstention avec 8% de votants. La votation qui vient de s'achever en période de pandémie ; les salariés ayant l'esprit mobilisé par d'autres préoccupations d'ordre économique et sanitaire ; se trouve encore en retrait. Le niveau des votants se situe à 5 %. Les résultats seront dévoilés en mai ou juin prochain par le gouvernement. Il sera essentiel néanmoins de mesurer les évolutions des équilibres électoraux à l'aune des campagnes digitales plus ou moins originales qui ont été menées.

Ces faits et la modification des pratiques montrent que l'usage de l'informatique sera utilisé de plus en plus pour relier les organisations et les salariés dans les petites entreprises comme c'est le cas avec ces élections ou bien encore dans les grandes au sein desquelles, de plus en plus, les élus recherchent le changement et l'innovation.

Article publié le 15/04/2021

Thème : La capacité d'adaptation des syndicats aux nouveaux outils digitaux

Lien de l'article :

<https://www.miroirsocial.com/participatif/batailles-syndicales-ou-digitales-au-service-de-la-relation-avec-les-salaries>



24h Pujadas 
@24hPujadas



LES INDISPENSABLES 

 [#Emploi](#) – La valeur du travail a-t-elle changée ?

Analyses et décryptages de [@baptistemor1](#) dans Les Indispensables

[#24hPujadas](#) [#LCI](#) [#La26](#) 



7:29 PM · 16 sept. 2021 · Twitter Media Studio

Interview LCI du 16/09/2021

Thème : valeur du travail post COVID

Lien du tweet:

<https://twitter.com/24hPujadas/status/143855551970037761?s=07>



Podcast Sud Radio du 21/09/2021

Thème : normalisation et indépendantisatation du travail

Lien du tweet :

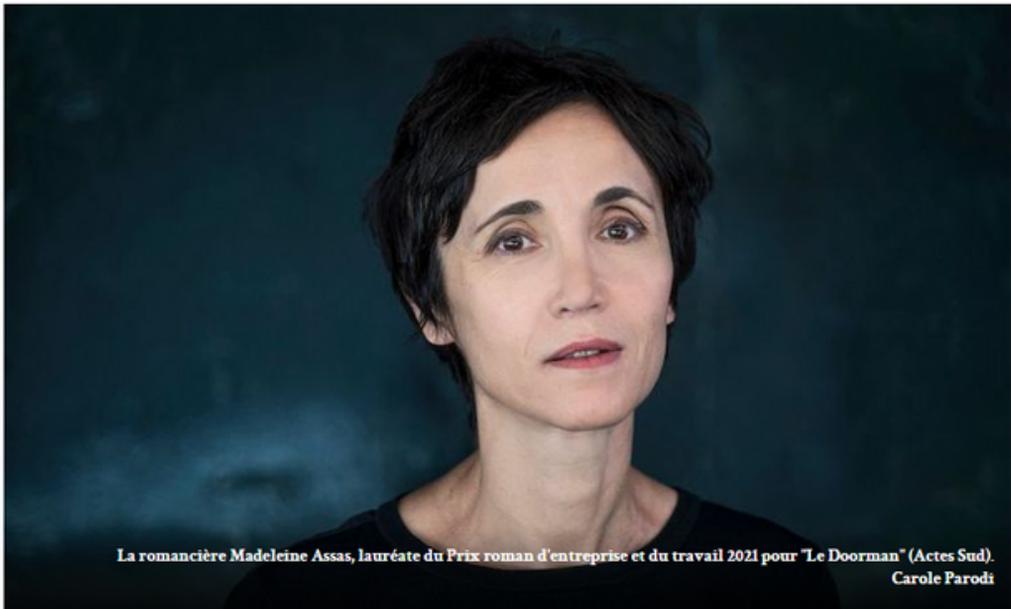
Allons-nous vers une nomadisation et independantisation du travail ? - YouTube

<https://youtu.be/rez7dbtwi4o>

Le Prix du Roman d'Entreprise et du Travail 2021



30



Travail et lettres

Madeleine Assas : "Le 'doorman' est à la fois visible et invisible"

Article Marianne du 18/11/2021

Thème : Prix du Roman d'Entreprise

Lien de l'article :

<https://www.marianne.net/societe/madeleine-assas-le-doorman-est-a-la-fois-visible-et-invisible>

Les Echos

CRITIQUE

Aux portes de New York

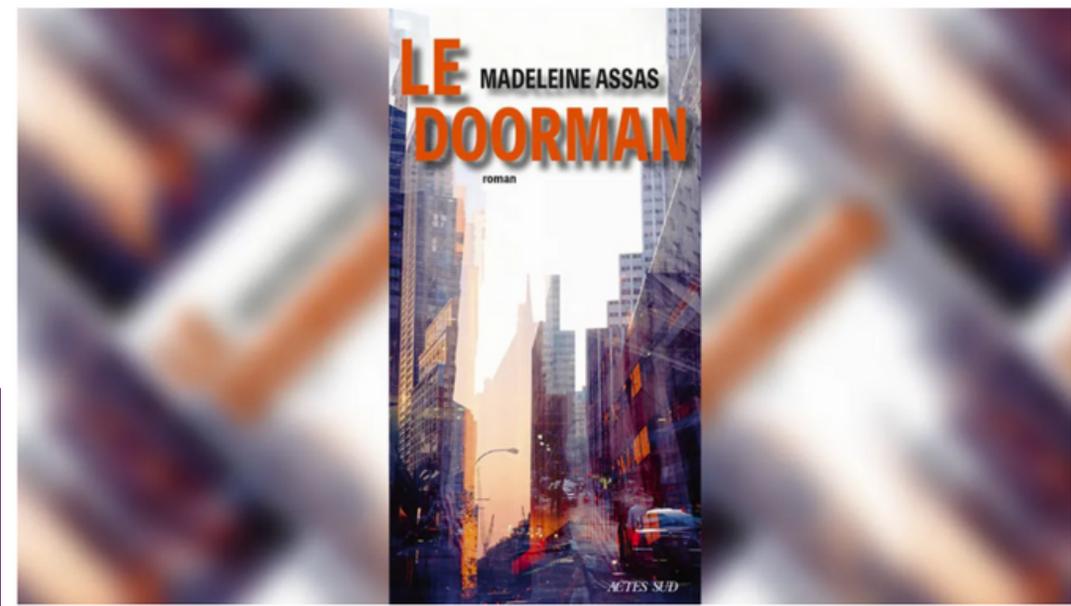
Couronné par le prix du Roman d'entreprise et du travail, l'ouvrage évoque avec poésie le destin d'un travailleur de l'ombre.

 Lire plus tard

 Livres

 Partager

 Commenter



[Article Les Echos du 14/12/2021](#)

[Thème : Prix du Roman d'Entreprise](#)

[Lien de l'article :](#)

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/livres/aux-portes-de-new-york-1372305>